



# Assemblée générale

Soixante troisième session

Documents officiels

Distr. générale  
14 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Cinquième Commission

### Compte rendu analytique de la 16<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 7 novembre 2008, à 10 heures

*Président* : M. Bródi . . . . . (Hongrie)  
*Présidente du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires* : M<sup>me</sup> McLurg

## Sommaire

Point 105 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :

1. Nomination de membres du Comité des contributions;
2. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
3. Nominations de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
4. Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
5. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 15.

**Point 105 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations**

1. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur l'article 92 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale concernant les élections au scrutin secret et sur le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale relative à la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale.

**b) Nomination de membres du Comité des contributions (A/63/102; A/C.5/63/5)**

2. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/63/102, dans lequel le Secrétaire général s'est référé aux articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et a invité l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les sièges au Comité des contributions devenus vacants le 31 décembre 2008. Dans le document A/C.5/63/5, le Secrétaire général a communiqué le nom des six personnes qui avaient été désignées par le gouvernement de leur pays pour être nommées ou reconduites dans leurs fonctions, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Étant donné que le nombre de candidats du Groupe des États d'Asie, du Groupe des États d'Europe orientale, du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États correspond au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considérera que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction des candidats par acclamation.

3. *Il en est ainsi décidé.*

4. *La Cinquième Commission recommande que M. Park Hae-yun (République de Corée) et M. Wu Gang (Chine) pour le Groupe des États d'Asie, M. Logutov (Fédération de Russie), pour le Groupe des États d'Europe orientale, M. Williams (Jamaïque), pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Moon (Royaume-Uni) et M. Thomma (Allemagne) pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États soient nommés au Comité des contributions ou reconduits dans leurs fonctions*

*pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

**c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/63/103; A/C.5/63/6)**

5. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/63/103, dans lequel le Secrétaire général se réfère à l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et invite l'Assemblée générale à confirmer le renouvellement du mandat des trois personnes qu'il avait désignées pour pourvoir les sièges devenus vacants au Comité des placements, pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Dans le document A/C.5/63/6, le Secrétaire général a présenté le nom de ces trois personnes pour que l'Assemblée générale confirme leurs nominations. Étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Président considérera que la Commission souhaite recommander par acclamation que l'Assemblée confirme le renouvellement du mandat de ces candidats.

6. *Il en est ainsi décidé.*

7. *La Cinquième Commission recommande de confirmer la reconduction de M. Arikawa (Japon), M. Dhar (Inde) et M. Kirdar (Iraq), pour un mandat de trois mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

8. **Le Président** indique que, conformément à la pratique passée, le Secrétaire général a proposé de confirmer le renouvellement du mandat de M. Pictet (Suisse) en tant que membre coopté du Comité des placements pour un mandat d'une durée de un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il considérera que le Comité souhaite recommander que l'Assemblée confirme son renouvellement.

9. *Il en est ainsi décidé.*

10. *La Cinquième Commission recommande de renouveler le mandat de M. Pictet (Suisse) en tant que membre coopté du Comité des placements pour un mandat d'une durée de un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

11. **Le Président** déclare que, également dans le document A/C.5/63/6, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale de sa décision de nommer Mme Mohohlo (Botswana) comme membre ordinaire du Comité en remplacement de M. Ngqula (Afrique du

Sud), qui a démissionné en juillet 2007, pour pourvoir le siège laissé vacant pendant le reste du mandat de M. Ngqula, qui doit s'achever le 31 décembre 2009 et de nommer M. Jiang (Chine) membre coopté du Comité des placements pour remplacer Mme Beschloss (République islamique d'Iran) qui a elle aussi démissionné en juillet 2007. Il considérera que la Commission souhaite recommander par acclamation que l'Assemblée confirme la nomination de Mme Mohohlo et de M. Jiang.

12. *Il en est ainsi décidé.*

13. *La Commission recommande que l'Assemblée générale confirme la nomination au Comité des placements de Mme Mohohlo (Botswana) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour un mandat s'achevant le 31 décembre 2009 et de M. Jiang (Chine), en tant que membre coopté, pour un mandat commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

**e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale** (A/63/104; A/C.5/63/7)

14. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/63/104, dans lequel le Secrétaire général se réfère aux articles 2 et 4 du Statut de la fonction publique internationale de la Commission et invite l'Assemblée générale à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges laissés vacants à la Commission le 31 décembre 2008. Dans le document A/C.5/63/7, le Secrétaire général a indiqué le nom de cinq personnes dont les gouvernements avaient présenté la candidature pour qu'elles soient reconduites dans leurs fonctions pour un mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Étant donné que le nombre des candidats du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Asie, du Groupe des États d'Europe orientale correspond au nombre de postes à pourvoir pour ces groupes régionaux, le Président considérera que la Commission souhaite recommander par acclamation la reconduction des candidats dans leurs fonctions.

15. *Il en a été ainsi décidé.*

16. *La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de reconduire dans leurs fonctions M. Bouayad-Agha (Algérie) et M. Zahid (Maroc), pour le Groupe des États d'Afrique, M. Chowdhury (Bangladesh) et M Wang Xiaochu*

*(Chine), pour le Groupe des États d'Asie, et M. Morozov (Fédération de Russie) pour le Groupe des États d'Europe orientale, pour un mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

**f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies** (A/63/105; A/C.5/63/8)

17. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/63/105, dans lequel le Secrétaire général se réfère à l'article 6 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et invite l'Assemblée générale à nommer quatre membres et quatre membres suppléants pour pourvoir les sièges laissés vacants au Comité des pensions du personnel des Nations Unies le 31 décembre 2008. Dans le document A/C.5/63/8, le Secrétaire général a communiqué le nom de huit personnes dont les gouvernements ont proposé la candidature afin qu'elles soient nommées ou reconduites dans leurs fonctions pour un mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Président considérera que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction des candidats par acclamation.

18. *Il en est ainsi décidé.*

19. *La Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer au Comité des pensions du personnel des Nations Unies ou de reconduire dans leurs fonctions, pour un mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 Mme González Posse (Argentine), M. Kovalenko (Fédération de Russie), M. Küntzle (Allemagne), M. Mazemo (Zimbabwe), M. Muhith (Bangladesh), M. Okanda Owade (Kenya), M. Repasch (États-Unis d'Amérique) et M. Yamada (Japon),*

**a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires** (A/63/101; A/C.5/63/4)

20. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/63/101, dans lequel le Secrétaire général se réfère aux articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et invite l'Assemblée à nommer cinq personnes pour pourvoir

les sièges laissés vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 31 décembre 2008. Dans le document A/C.5/63/4, le Secrétaire général a communiqué le nom des six personnes dont le gouvernement a proposé la candidature pour qu'elles soient nommées ou reconduites dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Étant donné que le nombre des candidats du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États correspond au nombre de postes à pourvoir pour ces groupes régionaux, le Président considérera que la Commission souhaite recommander la nomination de ces candidats ou la reconduction de ceux-ci dans leurs fonctions par acclamation.

21. *Il en est ainsi décidé.*

22. *La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ou de reconduire dans leurs fonctions, pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, Mme Afifi (Maroc), pour le Groupe des États d'Afrique, M. Torres Lépori (Argentine), pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et Mme Archini (Italie) et Mme McLurg (États-Unis d'Amérique) pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.*

23. **Le Président** appelle l'attention de la Cinquième Commission sur l'article 93 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et invite les membres à élire au scrutin secret un candidat du Groupe des États d'Europe orientale.

24. *Sur l'invitation du Président, M. Schuldt (Équateur), M. Mukai (Japon) et M. Dodo (Nigéria) assument les fonctions de scrutateurs.*

25. *Il est procédé au vote au scrutin secret.*

<i>Bulletins déposés</i>	173
<i>Bulletins valables</i>	173
<i>Nombre de votants</i>	173
<i>Majorité requise</i>	87
<i>Nombre de voix recueillies</i>	
M. Iosifov (Fédération de Russie)	116
M. Petriashvili (Géorgie):	57

26. *M. Iosifov (Fédération de Russie), ayant obtenu la majorité requise, la Cinquième Commission recommande qu'il soit nommé membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

*La séance est levée à 11 h 15.*